



N° 22 – 16 juillet 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE page 2

- **Croissance** : Pas d'amélioration !
- **Ravageurs** : Régression significative des pucerons - Maintenir la surveillance des teignes
- **Maladies du feuillage** : Peu d'évolution

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 13 au 15 juillet 2015 (parcelles agriculteur), sur 33 parcelles de Betterave. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





BETTERAVE

STADE DE LA CULTURE

L'absence de pluviométrie significative limite toujours la croissance de la culture.

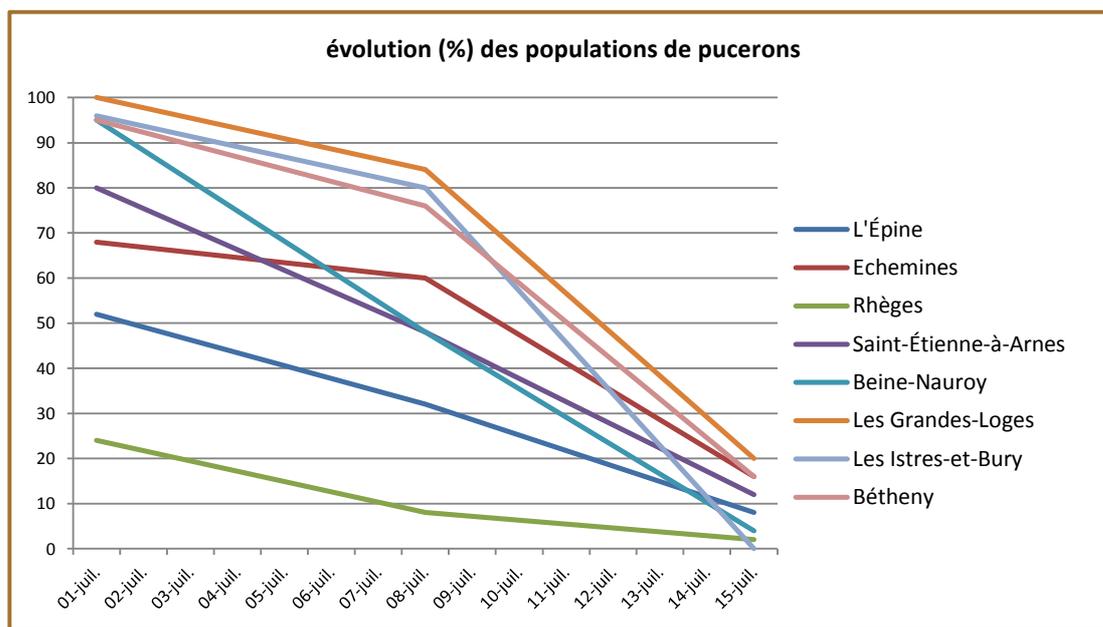
RAVAGEURS

PUCERONS

Cette semaine est marquée par une forte régression des populations de pucerons. Le nombre de parcelles concernées a été divisé par 2 depuis la semaine dernière. Seulement 32% des parcelles du réseau signalent encore la présence de colonies actives.

Le pourcentage de plantes touchées par parcelle est aussi en forte diminution comme le montre le graphique ci-après.

Les auxiliaires (coccinelles et maladies entomophthorales) sont toujours observés en grand nombre et contribuent largement à cette diminution.



NOCTUELLES DEFOLIATRICES

18% des parcelles mentionnent ce ravageur (contre 35% la semaine dernière).

Les taux d'infestation sont très faibles, avec en moyenne 13% de plantes victimes de perforations du feuillage accompagnées de présence de chenilles ou de déjections, synonyme de leur activité.

Analyse de risque : Le seuil de nuisibilité de 50% de plantes avec symptômes n'est atteint dans aucune parcelle du réseau.

PEGOMYIES

La parcelle de Thorigny-sur-Oreuse dans l'Yonne signale des pontes de pégomyies sur 2% des plantes.

Rappel : L'impact sur la betterave est lié à la présence de larves mineuses dans les limbes (**seuil de 50% de plantes touchées**) mais la hausse des températures annoncée dans quelques jours devrait limiter le risque de développement, avec une action de dessèchement des œufs.

TEIGNES

Le nombre de parcelles concernées est constant par rapport à la semaine passée. La présence de larves reste fortement dépendante des conditions de la parcelle (zone très séchante, infestation antérieure, ...) :

- la régression des populations à Echemines (Aube) est liée aux interventions effectuées ;
- le site de Lesmont (Aube) présente une forte augmentation de plantes touchées ;
- la parcelle de Thorigny-sur-Oreuse (Yonne) atteint le **seuil de nuisibilité de 10% de plantes porteuses de larves ou de dégâts frais** (cf photo ci-après).

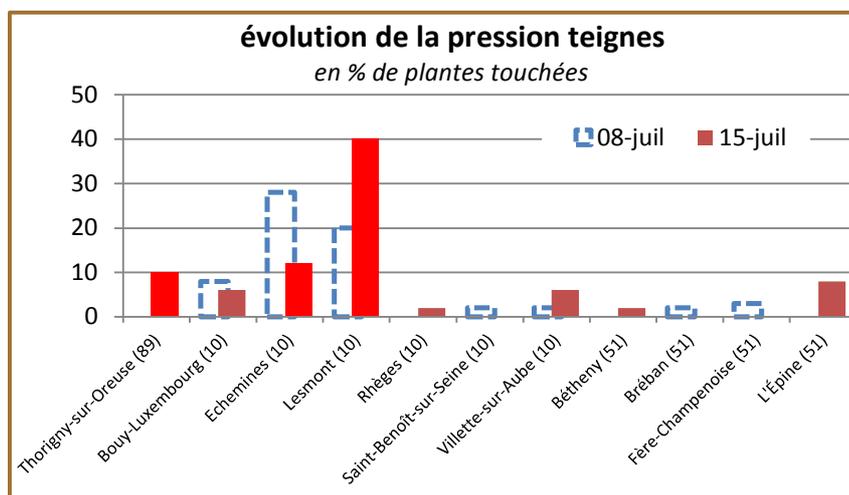


Photo : ITB



Analyse de risque : Les morsures de chenilles de teigne sont des portes d'entrée pour le rhizopus, champignon responsable de pourriture sur les racines de betteraves. Le retour hypothétique de températures caniculaires doit encourager à la surveillance.

MALADIES DU FEUILLAGE

MILDIU

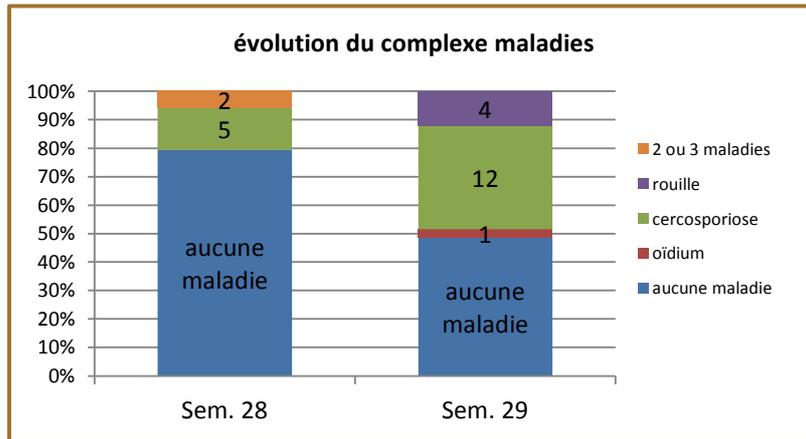
Quelques rares plantes avec symptômes sont signalées sur 3 parcelles du réseau : Les-Istres-et-Bury, Echemines et Bouy-Luxembourg.

MALADIES CRYPTOGAMIQUES

33 parcelles ont été suivies du 09 au 15 juillet 2015. (cf tableau page suivante).

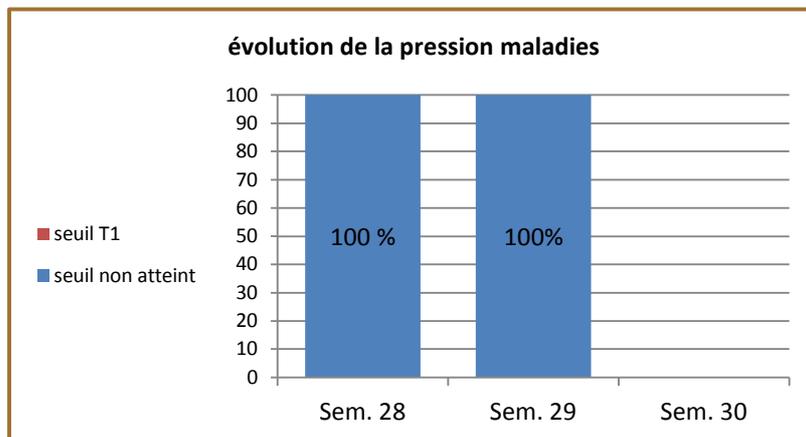
50% des parcelles ne présentent toujours aucun symptôme. Sur l'autre moitié du réseau, le complexe maladies reste varié :

- 36% des parcelles mentionnent la présence de quelques taches de cercosporiose ;
- 12% sont concernées par la rouille ;
- 1 parcelle observe de l'oïdium ;
- la ramulariose est absente du réseau.



Pour le moment, la pression des maladies du feuillage n'évolue toujours pas. La fréquence d'apparition est en légère augmentation mais l'ensemble des parcelles reste sous les seuils d'intervention.

Le maintien des conditions climatiques actuelles inhibe toujours leur développement.



Réaliser un prélèvement de 100 feuilles par parcelle afin de déterminer les pourcentages d'infestations.

Rappel des seuils d'interventions :

Seuil en % de feuilles atteintes	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
1^{ère} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2^{ème} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %

Synthèse des parcelles suivies dans le réseau de surveillance des maladies du feuillages

Dpt	Commune	Variété	Résistance variétale				08-juil				15-juil			
			Oïdium	Cerco	Rouille	Ramu	oïdium	cerco	rouille	ramu	oïdium	cerco	rouille	ramu
							non suivi				non suivi			
Ardennes	Perthes	Capella					non suivi				0	0	0	0
	Saint-Étienne-à-Arnes	Fortissima KWS					0	0	0	0	0	2	0	0
	Tagnon	Barents					0	0	0	0	0	0	0	0
	Thugny-Trugny	Tisserin					non suivi				non suivi			
Marne	Beine-Nauroy	Papaye					0	0	0	0	0	2	0	0
	Béthény	Vulcania KWS					0	1	0	0	0	0	0	0
	Bréban	Beetle					0	4	0	1	non suivi			
	Broussy-le-Grand	Vulcania KWS					0	0	0	0	0	1	0	0
	Cheniers	Barents					non suivi				non suivi			
	Courcemain	Sy Muse					0	0	0	0	1	0	0	0
	Courcy	Acacia					0	0	0	0	0	0	0	0
	Courtisols	Barents					0	0	0	0	0	0	0	0
	Drouilly	Cigogne					0	0	0	0	0	0	0	0
	Fagnières	Papillon					0	0	0	0	0	0	0	0
	Fère-Champenoise	Susetta KWS					0	0	0	0	0	0	0	0
	Fère-Champenoise	Millenia KWS					0	0	0	0	0	2	0	0
	La Veuve	Chloelia KWS					non suivi				non suivi			
	L'Épine	Fortissima KWS					0	0	0	0	0	4	0	0
	Les Grandes-Loges	Beetle					0	0	0	0	0	0	1	0
	Les Istres-et-Bury	Vulcania KWS					0	0	0	0	0	0	1	0
	Nuisement-sur-Coole	Macumba					0	2	2	0	0	0	1	0
	Suippes	Beetle					non suivi				non suivi			
	Vraux	Beetle					0	0	0	0	0	0	0	0
Witry-lès-Reims	Millenia KWS					0	0	0	0	0	1	0	0	
Aube	Bouy-Luxembourg	Barents					0	0	0	0	0	1	0	0
	Echemines	Sy Muse					0	0	0	0	0	0	0	0
	Fontaine-lès-Grès	Papillon					0	0	0	0	0	0	0	0
	Lesmont	Papillon					0	1	0	0	0	2	0	0
	Mesnil-la-Comtesse	Fortissima KWS					0	0	0	0	0	0	0	0
	Nozay	BTS 830					0	1	0	0	0	3	0	0
	Poivres	Susetta KWS					0	1	0	0	0	0	0	0
	Rhèges	Iceberg					0	1	0	0	0	0	4	0
	Rigny-la-Nonneuse	Seraphina KWS					0	0	0	0	0	0	0	0
	Saint-Benoît-sur-Seine	Beetle					0	0	0	0	0	4	0	0
Villette-sur-Aube	Millenia KWS					0	0	0	0	0	1	0	0	
Yonne	Saint-Denis-lès-Sens	Millenia KWS					0	0	0	0	0	4	0	0
	Thorigny-sur-Oreuse	Barents					0	0	0	0	0	0	0	0
	Villebougis	Susetta KWS					0	0	0	0	non suivi			
	Villemanoche	Fortissima KWS					0	0	0	0	0	0	0	0





Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

Rédaction : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'Agriculture des Ardennes (représentant les organismes de développement), de CRISTAL UNION, de la SCA de Juniville et de l'ATPPDA (représentant les organismes stockeurs) et du SRAL.

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel k.benredjem@champagric.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.